

Rapport annuel 2012

Association suisse des services
d'aide et de soins à domicile



AIDE ET SOINS A DOMICILE



SOMMAIRE

Éditorial	3
Activités principales 2012	5
Direction de l'association	6
Représentation d'intérêts/politique de la santé	7
Conventions administratives avec des assureurs-maladie	9
Développement de la branche	11
Formation	12
Qualité/RAI-Home-Care	14
Statistique	15
Communication	16
Marketing	17
Finances	22
Organes de l'association	37
Portrait	39



Sur la bonne voie

En 2012, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile a suivi le bon cap. Grâce à elle, des décisions importantes pour le travail des organisations d'aide et de soins à domicile ont été prises. Elle a également initié et fait progresser des projets innovateurs.

Des décisions importantes

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la préparation des médicaments est mentionnée explicitement dans l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS). Cette précision de l'OPAS s'est avérée nécessaire après que le Tribunal fédéral ait stipulé dans un arrêt que la préparation des médicaments ne faisait pas partie des prestations à la charge de l'assurance-maladie.

La convention administrative pour les soins aigus et de transition a été approuvée par les assureurs, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS). Les associations cantonales peuvent désormais y adhérer.

Suite à l'intervention de l'ASSASD, le SECO a décidé que les organisations d'aide et de soins à domicile d'utilité publique ne seront pas soumises à la loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE); elles ne nécessitent donc pas d'autorisation de pratiquer la location de services pour leurs prestations d'aide au ménage.

Projets innovateurs

L'ASSASD s'est impliquée dans le projet eKARUS qui vise l'échange électronique des données avec les assureurs pour la facturation. Les fondements d'une gestion de la qualité basée sur des données issues de RAI-HC sont mis en place avec le projet de pool de données pour l'Aide et soins à domicile. Après la réalisation technique par les fournisseurs de logiciels RAI, le service internet du pool de données va être testé dans une phase pilote en collaboration avec des organisations d'aide et de soins à domicile.

Une commission spécialisée a été créée par le Comité central afin de soutenir de manière ciblée les intérêts des soins pédiatriques à domicile.

L'ASSASD veut reprendre activement les résultats des études qu'elle avait mandatées sur la problématique des «proches soignants». Un groupe de travail a élaboré un concept cadre pour le travail avec les proches soignants dans l'Aide et soins à domicile qui identifie des champs d'activités concrets. Ce concept servira de base à une conférence du futur qui se déroulera en 2013 et qui



Walter Suter
Président de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

définira des mesures concrètes pour les trois niveaux de l'Aide et soins à domicile.

Le nouveau projet «Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile» a pour but d'augmenter l'attrait du travail dans l'aide et les soins à domicile, en particulier pour les collaborateurs et collaboratrices issus de la migration et de renforcer la compétitivité de l'Aide et soins à domicile sur le marché du travail.

Depuis le 30 octobre 2012, le numéro de téléphone de l'Aide

et soins à domicile, le 0842 80 40 20, est entré en fonction dans toute la Suisse. L'Aide et soins à domicile à but non lucratif, qui peut désormais être atteinte sur l'ensemble du territoire suisse par un seul et même numéro, s'affirme ainsi davantage comme une entité.

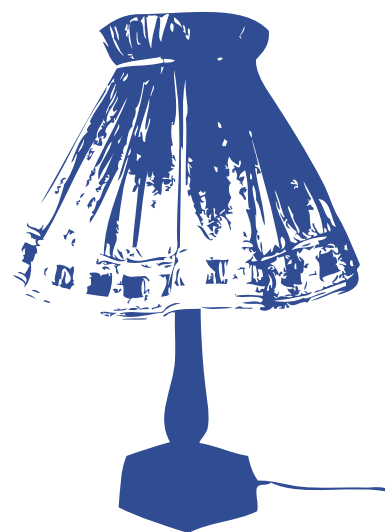
Il est prévu que la publication «Schauplatz Spitex» soit nouvellement éditée par l'ASSASD en tant que revue spécialisée suisse. Les bases conceptuelles ont été élaborées en 2012 concernant en particulier le financement, la rédaction, les langues, les abonnements et les annonces. L'Assemblée des délégués décidera en mai 2013 si la nouvelle revue spécialisée suisse pourra prendre son envol et comment. Sa première édition devrait paraître en 2014.

Remerciements

Au nom du Comité central, j'aimerais remercier chaleureusement tous les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat central ainsi que toutes les personnes qui participent à des projets et à des groupes de travail pour leur énorme engagement en 2012. Un grand merci également du

fond du cœur à mes collègues et à la secrétaire centrale Beatrix Mazenauer pour la bonne - et amicale - collaboration au sein du Comité central. La collaboration avec les présidentes et présidents des associations cantonales et avec la Conférence nationale des associations cantonales s'est déroulée à mon sens de manière très ouverte et constructive; pour cela, je tiens à exprimer mes remerciements à toutes les personnes qui y participent. Finalement, je remercie aussi tous nos partenaires pour le travail réalisé ensemble dans le domaine des soins et de la prise en charge des personnes âgées et, surtout aussi, nos sponsors. Sans leur soutien financier, beaucoup d'activités importantes de l'ASSASD ne pourraient pas se réaliser.

Walter Suter, président
de l'Association suisse des
services d'aide et de soins à
domicile



ACTIVITÉS PRINCIPALES EN 2012

Résumé du rapport annuel

Financement des soins

- Le coût résiduel pour les clients domiciliés dans un autre canton devrait être facturé au canton dans lequel les soins ont été effectués – la solution est encore ouverte.
- L'Aide et soins à domicile doit avoir le droit de facturer le matériel de soins – la décision est en suspens à l'OFSP.
- Conseils et soutien aux associations cantonales lors de questions sur la mise en œuvre.

Conventions administratives

- L'échange électronique des données entre une organisation d'aide et de soins à domicile et les assureurs-maladie prend forme. La facturation électronique est à bout touchant.
- Le passage du tiers garant au tiers payant est recommandé dès que les assureurs peuvent lire le numéro de référence du système BVR.

Développement de la branche

- Le soutien aux activités de la vie quotidienne, le maintien de l'autonomie et la gestion du

ménage font clairement partie du cadre de compétences des collaboratrices et collaborateurs de l'aide à domicile.

- Le projet «Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile» se met en place.
- L'enquête des ORTRA cantonales sur l'évolution de l'apprentissage des ASSC montre que les données à ce sujet doivent encore s'améliorer.

OdA Santé

- Elle a bien démarré avec les nouvelles structures et le nouveau modèle de financement.
- Le règlement d'examen pour le premier examen d'assistant-e spécialisé-e en soins de longue durée et accompagnement a été remis à l'OFSP pour évaluation.

Formation

- Réalisation du cours de base pour les aides ménagères.
- Le concept cadre pour le soutien des proches soignants a été élaboré en vue d'une

conférence du futur.

Qualité, RAI-Home-Care

- Le projet pilote concernant les «peer reviews» est terminé.
- Le pool de données a un nom: HomeCareData.

Communication

- Le projet de revue spécialisée suisse se précise.
- Le numéro de téléphone de l'Aide et soins à domicile, le 0842 804020, unique pour toute la Suisse, est en service.

- Journée nationale Aide et soins à domicile: travail avec les médias et coordination.

- INFO et la e-Newsletter: communication aux associations cantonales et aux organisations de base.

Marketing, sponsoring

- Accompagnement des sponsors, acquisition de nouveaux partenaires.
- Négociations de conditions spéciales pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

DIRECTION DE L'ASSOCIATION

Des activités variées visant la coordination de l'association

La direction de l'association a créé une nouvelle commission spécialisée dans les soins pédiatriques à domicile. La présence et la représentation dans des organes politiques sont très importantes.

L'Assemblée ordinaire des délégués du 24 mai 2012 a accepté le mode de financement de la cotisation à l'OdA Santé, dont elle a approuvé la révision des statuts rendue nécessaire. Lors de la Conférence nationale des associations cantonales du 15 novembre 2012, les membres ont discuté de la future publication d'une revue spécialisée suisse, éditée par l'association, et de son financement. Autant les membres romands et tessinois que les membres alémaniques ont donné leur feu vert à la poursuite de ce projet afin que l'Assemblée des délégués de mai 2013 puisse se prononcer à ce sujet. La nouvelle revue pourrait s'appuyer sur les vingt ans d'expérience de «Schauplatz Spitex» qui avait été lancé par l'association zurichoise d'aide et de soins à domicile. Elle et qui a été repris, il y a quatre ans, par un organisme responsable regroupant une grande partie des associations cantonales alémaniques.

Soins pédiatriques à domicile – commission spécialisée

En 2012, le Comité central a créé une commission spécialisée en soins pédiatriques à domicile.

Les membres de cette commission dirigent une organisation de soins pédiatriques à domicile qui fait soit partie d'une association cantonale d'aide et de soins à domicile soit qui travaille sur mandat pour une telle organisation. La Suisse alémanique et la Suisse romande sont représentées dans la commission. Le Tessin ne pourra être admis dans la commission que lorsque la collaboration entre l'association tessinoise d'aide et de soins à domicile et le service de soins pédiatriques à domicile se sera formalisée. Les membres les plus en vue du groupe d'intérêts Soins pédiatrique à domicile font partie de la commission spécialisée de l'ASSASD.

La nouvelle commission conseille l'association pour toute question relative aux soins pédiatriques à domicile. En contrepartie, l'ASSASD assure la représentation de ses intérêts face aux autres fournisseurs de prestations, à l'administration, au politique et à l'opinion publique. Les répercussions du nouveau financement des soins sur les soins pédiatriques à domicile à but non lucratif ainsi que les problèmes qui s'annoncent en

lien avec le financement des patients à l'assurance-invalidité (AI) nécessitent un engagement accru de l'ASSASD en faveur des soins pédiatriques à domicile à but non lucratif.

A l'avenir, l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) représentera les intérêts des soins à domicile à but commercial et l'ASSASD les intérêts des organisations à but non lucratif. Les deux associations représenteront ensemble les intérêts des soins pédiatriques à domicile lorsque ceux-ci sont les mêmes. Ce mode de collaboration avec l'ASPS existe déjà pour d'autres domaines de l'aide et des soins à domicile.

Autres activités

- L'ASSASD organise des rencontres avec le groupe parlementaire Soins, conjointement avec l'ASPS, Curaviva et l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASII)
- Approbation de l'initiative parlementaire Joder sur la reconnaissance légale de la responsabilité infirmière
- Préparation des élections au Comité central en 2013

REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS/POLITIQUE DE LA SANTÉ

Des questions encore ouvertes concernant le financement des soins

En 2012 aussi, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile a été très sollicitée par des questions et des problèmes liés à la nouvelle réglementation du financement des soins.

La nouvelle réglementation du financement des soins, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011, doit être mise en œuvre d'ici au 1^{er} janvier 2014 au plus tard.

En 2012, l'ASSASD a continué de s'engager pour des améliorations dans ce domaine. Elle a contribué également de différentes façons à clarifier certaines questions à ce sujet.

Les clients d'autres cantons

Qui prend en charge le coût résiduel des soins lorsqu'une personne bénéficie de soins à domicile en dehors de son canton de domicile, par exemple lors d'un séjour chez des proches? Est-ce son canton de domicile ou le canton dans lequel les soins à domicile ont été prodigués? Cette question est encore ouverte. La pratique varie d'un canton à l'autre et il existe des situations dans lesquelles aucun canton ne prend en charge le coût résiduel. L'ASSASD a demandé à la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) d'édicter une réglementation à ce sujet, mais les cantons n'ont pas réussi à trouver une entente. L'ASSASD poursuit son engagement pour que le financement

du coût résiduel des soins soit pris en charge par le canton dans lequel la prestation de soins a été effectuée.

Recherche de solution pour le coût du matériel

Les organisations d'aide et de soins à domicile ne peuvent plus facturer le coût du matériel à l'assurance obligatoire des soins (AOS) alors que cela était encore en partie faisable avec les anciennes conventions tarifaires cantonales. Compte tenu de la solution des contributions pour les prestations de soins, prévue par le nouveau financement des soins, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les assureurs considèrent que ces contributions indemnisent aussi le coût du matériel. Pour beaucoup d'organisations d'aide et de soins à domicile, cette situation est problématique sur le plan économique parce que les pouvoirs publics ne veulent pas prendre en charge les coûts de matériel. L'ASSASD s'est adressée à l'OFSP pour exiger une nouvelle réglementation qui permette aux organisations d'aide et de soins à domicile de facturer certains matériels

à l'AOS ou d'obtenir un forfait pour le matériel. L'OFSP a invité une représentation des fournisseurs de prestations ainsi que SantéSuisse pour s'entretenir sur cette question et pour trouver une solution.

La participation du patient, un problème

Les clients de l'aide et des soins à domicile doivent prendre en charge une participation au coût des prestations de soins ambulatoires pouvant aller jusqu'à Fr. 15.95 par jour. Or, les cantons ont introduit la participation du patient de douze façons différentes. C'est une situation très insatisfaisante. De plus, dans les cantons qui ont une participation du patient élevée, de plus en plus de clients renoncent à des prestations de soins nécessaires pour des motifs financiers. L'ASSASD observe attentivement l'évolution de cette situation. En 2012, elle a dénoncé cette problématique à plusieurs reprises.

Un arrêt du Tribunal fédéral en faveur des soins à domicile

L'ASSASD a pris connaissance que certains assureurs refusent de prendre en charge les pres-

REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS/POLITIQUE DE LA SANTÉ

tations de soins à domicile à un tarif qui dépasse celui des soins en établissement médico-social (EMS). Elle s'est opposée à cette pratique qu'elle estime contraire à la loi. Suite à un nouvel arrêt du Tribunal fédéral qui soutient la position de l'ASSASD, une assurance-maladie a été dans l'obligation de prendre en charge des coûts pour des soins à domicile 2,35 fois plus élevés que si sa cliente avait été en EMS, les soins ayant la même efficacité et la même adéquation qu'ils soient prodigués à domicile ou en EMS.

Soins aigus et de transition, charge administrative

Les soins aigus et de transition étant rarement prescrits, peu d'expériences ont été réalisées à leur sujet. Pour les organisations d'aide et de soins à domicile, ils représentent surtout une charge administrative supplémentaire pour un volume peu élevé de prestations.

D'autres activités

- La commission spécialisée dans les soins pédiatriques à domicile est entrée en activité
- Elaboration de la position de l'association sur l'initiative parlementaire demandant la «Reconnaissance légale de la responsabilité infirmière»
- Elaboration d'une notice d'information sur le nouveau droit de la protection de l'adulte
- Préparation d'informations sur la sécurité au travail et la protection de la santé à l'intention des membres et des organisations de base
- Manuel Finances: clarification avec H + et Curaviva concernant la possibilité d'élaborer un cadre comptable commun pour la branche
- **Représentation dans des organes publics:** en particulier dans eHealth Suisse (projet partiel Normes et architecture), le groupe thématique «Interprofessionalité», le Forum national Age et migration, l'Alliance pour la santé en Suisse, le Forum Alzheimer Suisse, palliative.ch, le comité de la Journée des malades

CONVENTIONS ADMINISTRATIVES AVEC LES ASSUREURS-MALADIE

Facturation et déclaration des besoins

Des étapes importantes ont été réalisées en 2012 en vue des processus électroniques. La facturation électronique a été introduite dans quelques organisations d'aide et de soins à domicile.

Selon la convention administrative du 20 décembre 2010, l'Aide et soins à domicile et les assureurs ont l'objectif d'échanger leurs données par voie électronique. Il est prévu que les services d'aide et de soins à domicile transmettront aux assureurs toutes les déclarations des besoins et leurs factures par voie électronique. Les réponses en retour des assureurs se feront également de manière électronique. Dans le projet eKARUS, des représentants des assureurs et des fournisseurs de prestations (Aide et soins à domicile et établissements médico-sociaux) élaborent les fondements nécessaires dans ce sens. L'ASSASD est représentée dans les différents niveaux du projet eKARUS ainsi que dans le Forum Echange de données.

Tiers payant

En 2012, certaines organisations d'aide et de soins à domicile ont passé au système du tiers payant avant d'avoir introduit la facturation électronique. Elles envoient directement aux assureurs leurs factures pour les prestations à la charge de la LAMal. Les expériences qu'elles

ont faites avec ce nouveau système varient. Il semble que les factures sont payées en général plus rapidement qu'avec le système du tiers garant. Par contre, certaines grandes assurances continuent de ne pas être en mesure de saisir les numéros de référence du système BVR imprimés sur les bulletins de versement. Les organisations d'aide et de soins à domicile reçoivent alors des paiements groupés qui génèrent des charges administratives supplémentaires. L'ASSASD a cherché des solutions avec les assureurs; mais du fait que la coopération varie d'assureur à assureur, elle recommande à ses membres d'introduire le système du tiers payant une fois qu'ils auront clarifié avec les principales assurances de leur région qu'elles sont en mesure de saisir les numéros BVR. Ce problème disparaîtra avec l'introduction de la facturation électronique.

La facturation électronique démarre

Le standard pour la facturation électronique a été terminé en 2012 et peut être mis en œuvre par les fournisseurs de logiciels. Les fournisseurs principaux ont

commencé la mise en œuvre. Certains d'entre eux ont déjà développé des solutions qui peuvent s'appliquer, d'autres y travaillent encore. A la fin 2012, vingt organisations d'aide et de soins à domicile peuvent déjà envoyer leurs factures par voie électronique à des assureurs sélectionnés. Du côté des assureurs, au moins cinq grandes assurances sont en mesure de recevoir les factures sous forme électronique.

Des formulaires de facturation harmonisés

Même avec le système du tiers payant, les clients continuent de recevoir du courrier des services d'aide et de soins à domicile. Il peut s'agir d'une copie de la facture pour les prestations à la charge de la LAMal, de la facture pour l'aide au ménage, l'accompagnement et d'autres prestations ainsi que de la facture pour la participation du patient. L'ASSASD a élaboré des formulaires modèles pour ces factures et les a mis à disposition des fournisseurs de logiciels. Certains d'entre eux les ont déjà ajoutés à leur offre, d'autres vont le faire prochainement.

CONVENTIONS ADMINISTRATIVES AVEC LES ASSUREURS-MALADIE

La déclaration électronique des besoins progresse

L'élaboration du standard pour la déclaration électronique des besoins a beaucoup avancé en 2012. Avant que celle-ci puisse toutefois être utilisée dans la pratique, les jalons concernant les questions techniques doivent d'abord être posés dans le Forum Echange de données. Pour le moment, on ne sait pas encore à partir de quand la déclaration électronique des besoins pourra être introduite.

Autres activités

- La commission paritaire (CP) est entrée en activité – aucun cas ne lui a été soumis en 2012
- Des problèmes dans l'application des conventions ont été discutés avec certains assureurs
- Poursuite des négociations avec tarifsuisse/santésuisse et HSQ
- Le projet de concept de qualité de l'ASSASD a été élaboré et va être négocié avec tarifsuisse/HSQ



DÉVELOPPEMENT DE LA BRANCHE

Des actions indispensables dans le domaine de l'aide à domicile

L'aide professionnelle à domicile est une offre indispensable de l'Aide et soins à domicile, car elle permet aux personnes de vivre plus longtemps chez elles. Toutefois, avec la pression économique croissante, elle est de plus en plus remise en question. Pour cette raison, il devient nécessaire de profiler le domaine de l'aide.

Derrière le concept d'«aide» se cachent des prestations de soutien qui sont nécessaires à beaucoup de personnes âgées ou malades pour réussir à assumer leur quotidien - souvent déjà avant qu'elles nécessitent des soins. L'Aide et soins à domicile n'offre pas uniquement un soutien pratique au ménage mais donne aussi des conseils pour la gestion du ménage et les activités de la vie quotidienne. Il est toutefois difficile de rendre visibles ces prestations. Pour cette raison, elles sont soumises à de plus en plus de pressions politiques. Malgré l'évolution démographique et la tendance aux cellules familiales composées d'une seule personne, la statistique de l'aide et des soins à domicile montre que, depuis des années, les heures consacrées au ménage et à l'accompagnement ont tendance à baisser.

L'«aide», un aspect du cadre de compétences

L'aide a été nouvellement intégrée dans les directives remaniées de l'ASSASD concernant les qualifications minimales applicables au personnel dispensant des soins de base.

Deux axes prioritaires ont été développés en fonction des besoins essentiels dans des situations particulières. Le premier s'oriente sur le maintien de l'indépendance des personnes âgées ou souffrant d'une maladie chronique; dans ce cas, l'aide à domicile sert souvent de porte d'entrée importante pour les soins. Le second axe vise la gestion du ménage; il s'agit là d'assumer provisoirement la tenue du ménage et de remplacer une personne malade ou accidentée. Pour réaliser ces deux axes, il faut que les collaborateurs et collaboratrices soient formés et employés dans ce sens.

Indispensable: affiner le profil

Lors d'une consultation, 22 associations cantonales ont pris position sur le cadre de compétences. Elles ont confirmé que les prestations d'«aide» représentent un aspect important de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif et que celles-ci doivent le rester. Le soutien aux activités de la vie quotidienne est considéré comme l'un des deux piliers essentiels de l'Aide et soins à domicile à côté des soins. Toutefois, les associa-

tions cantonales ont estimé que l'aide est un terme qui ne correspond pas aux prestations fournies. Pour cette raison, elles souhaitent profiler l'aide à domicile afin de renforcer sa visibilité et de montrer sa plus-value par rapport aux simples travaux de nettoyage. Comme première mesure, il est prévu de réviser la déclaration des besoins concernant l'économie domestique et l'accompagnement. D'autres mesures seront ensuite décidées.

Autres activités

- Projet «Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile»: des experts externes ont réalisé les enquêtes dans les projets partiels 1 («Aide et soins à domicile aimant» – caractéristiques d'une place de travail attrayante) et 2 (place de travail attrayante pour les migrants et migrantes: analyse de la situation actuelle); deux séances du groupe d'accompagnement avec des représentants des organisations de base

FORMATION

Des enjeux importants à relever

Suivre des recommandations faites dans le cadre d'études scientifiques ou appliquer des concepts et des règlements nécessitent beaucoup de persévérance – car il s'agit toujours de trouver ensemble des solutions consensuelles.

L'étude mandatée par l'ASSASD en 2010 sur le travail des proches dans l'aide et les soins à domicile (SwissAgeCare) a obtenu un écho impressionnant. Sur mandat du Comité central, un groupe de travail de l'ASSASD est chargé de concrétiser les recommandations proposées dans le rapport sur cette étude. Différents champs d'activités ont ainsi été identifiés, par exemple la collaboration, la décharge, l'acquisition de connaissances, l'information. Pour chaque champ d'activités, des objectifs ont été formulés pour les proches soignants et pour les collaborateurs et collaboratrices, la perspective du client ou de la cliente et ses besoins étant toujours au centre des préoccupations.

Le concept cadre qui a été développé s'avère déterminant pour une mise en œuvre pratique et réussie. En 2013, il est prévu dans le cadre d'une conférence du futur de faire une comparaison, conjointement avec les associations cantonales et certaines organisations de base sélectionnées, entre la situation réelle et la situation souhaitée. Des mesures concrètes seront ensuite formulées et attribuées

aux trois niveaux de l'Aide et soins à domicile (national, cantonal, régional) sur la base d'un bilan de la situation existante et des objectifs décrits dans le concept cadre.

Examen professionnel

Connus depuis longtemps dans d'autres branches, les examens professionnels fédéraux et les examens professionnels fédéraux supérieurs sont entièrement nouveaux pour la branche de la santé. Par conséquent, il a été par le passé d'autant plus difficile de trouver un consensus entre les différentes parties impliquées représentant les hôpitaux, les établissements médico-sociaux et les services d'aide et de soins à domicile. Initialement, d'énormes fossés se sont encore élargis lors de la formulation des activités, des compétences et des responsabilités, par exemple lorsqu'il a fallu décrire les compétences dans le processus de soins d'une assistante en soins et santé communautaire (ASSC) ayant réussi l'examen professionnel d'assistant/e spécialisé/e en soins de longue durée et accompagnement.

Néanmoins, ce processus dif-

ficile, qui se trouve sous la direction de l'OdA Santé depuis 2010, a finalement débouché sur une entente et sur des résultats concrets. Le règlement d'examen et les directives ont été soumis en été 2012 à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Cours de base pour les aides ménagères

La réalisation du cours de base pour les aides ménagères qui travaillent dans l'aide et les soins à domicile se fonde sur le règlement de 2008 qui définit les objectifs, les contenus, les conditions cadre, la pratique d'application et le controlling des cours. L'ASSASD a fait quatre visites de cours en 2012. De cette manière, elle a pu approfondir la collaboration avec les organisateurs des cours et optimiser l'offre.

Avec 176 certificats décernés, l'intérêt pour ce cours de base a légèrement augmenté par rapport aux années précédentes (2011: 173, 2010: 140, 2009: 136). Des organisateurs, dont certains relativement importants, prospèrent, d'autres ont dû renoncer à leur offre par

manque de participants. Pour que ce concept de cours devienne un modèle de réussite, il faudra encore davantage d'engagement et d'efforts visant à renforcer l'importance de l'aide à domicile.

Sondage auprès des ORTRA cantonales

Le sondage auprès des ORTRA cantonales portant sur l'évolution du nombre d'apprentissages d'ASSC, mandaté par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), s'est avéré difficile à réaliser. Il a fallu faire un nouveau rappel en automne 2012 afin d'obtenir des réponses. Celles-ci sont en train d'être analysées.

Autres activités

- L'OdA Santé a fait un bon départ avec ses nouvelles structures et son nouveau modèle de financement. Ces changements s'avèrent positifs dans la pratique
- Collaboration au sein du comité et des groupes de travail de l'OdA Santé
- Dans le projet de l'OdA Santé «Profils de compétence soins infirmiers», des représentants de l'AS-SASD ont contribué dans le groupe de pilotage, dans le groupe spécialisé et dans le sous-groupe spécialisé à l'élaboration des bases pour les examens fédéraux. Des profils de compétences ont été développés dans dix champs approfondis différents concernant, par exemple, la promotion de la santé et la prévention, les enfants et les adolescents et les infirmières puéricultrice
- Collaboration au sein du groupe d'accompagnement dans le cadre du projet de la CDS portant sur un modèle d'indemnisation pour les formations dans les institutions: ce projet a pour but de développer un modèle de calcul valable dans toute la Suisse pour les formations des professions de la santé non universitaires dans tous les domaines du système de soins
- Collaboration au sein d'un groupe de résonance dans le cadre du projet de l'OFSP et de la CRS sur l'utilisation des services d'aide et de soins à domicile par les migrants âgés vivant en Suisse

QUALITÉ/RAI-HOME-CARE

Le projet pilote de «peer review» est terminé

Douze organisations d'aide et de soins à domicile ont constitué six tandems en vue de tester le «peer review» portant sur les processus et les structures. Le pool de données s'appelle désormais HomeCareData. Les premières données sont déjà activées.

En se basant sur le Manuel sur la qualité, la commission sur la qualité de l'ASSASD a développé un guide pour des «peer reviews» entre les organisations d'aide et de soins à domicile. Que signifie un «peer review»? Il s'agit de deux organisations d'aide et de soins à domicile qui échangent leurs idées sur d'importants des liés à la qualité des structures et des processus et s'évaluent réciproquement à l'aide d'un guide. Ce guide comprend sept points avec des thèmes importants provenant des 24 normes du Manuel sur la qualité de l'ASSASD. En 2012, il a été testé dans un projet pilote auprès de six tandems avec chacun deux organisations d'aide et de soins à domicile. La possibilité d'un échange structuré a été très appréciée. Il s'est avéré que le «peer review» pourrait servir d'instrument permettant d'assurer la qualité de manière harmonisée au niveau suprarégional ou cantonal. Le déroulement du «peer review» et le guide seront retravaillés en 2013 sur la base des résultats du projet pilote. Le guide sera ensuite mis à disposition des associations cantonales et des organisations de base.

HomeCareData

Le pool centralisé de données à partir de RAI-Home-Care a désormais un nom: HomeCareData. Fin 2011, le service internet de HomeCareData était à disposition des fournisseurs de logiciels pour être intégré dans les programmes RAI-HC. Un certain retard a été pris étant donné que, la mise en œuvre technique de la facturation électronique avec les assureurs était également à l'ordre du jour. Ce n'est qu'en novembre 2012 qu'un premier fournisseur de logiciels a introduit les premières données en ligne dans HomeCareData et que les dernières questions techniques ont pu se clarifier. Les autres fournisseurs de logiciels ont laissé entrevoir qu'une connexion serait possible d'ici fin avril 2013 au plus tard. En parallèle, des organisations d'aide et de soins à domicile ont été recherchées pour participer à la phase pilote prévue pour 2013. Celle-ci permettra de procéder à d'éventuelles adaptations de HomeCareData. Elle servira également à connaître les besoins des organisations d'aide et de soins à domicile en matière de soutien et de docu-

mentation pour qu'elles puissent utiliser toutes les possibilités que leur offre HomeCareData. En raison des nombreux changements dans le domaine de l'Aide et soins à domicile, leur intérêt à participer à un projet pilote n'a toutefois pas répondu aux attentes. De plus, des changements de personnel dans la direction du projet a encore repoussé le recrutement. Des nouveaux efforts seront entrepris en 2013 pour susciter l'intérêt de la pratique.

Autres activités

- Elaboration d'exemples supplémentaires de codage pour l'utilisation correcte de RAI-HC
- Rencontres annuelles visant l'échange d'information avec les instructeurs RAI-HC
- Publication d'interRAI-Home-Care Mental Health en français et en italien
- Développement du cadre de compétences pour l'aide à domicile (voir Développement de la branche)

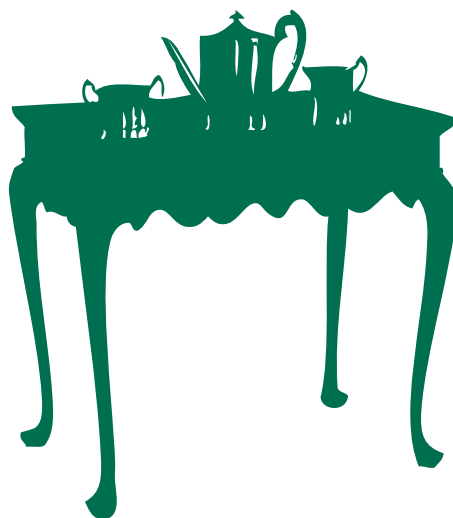
STATISTIQUE

La statistique se fonde sur un nouvel échantillon

L'ASSASD veille à ce que les données de la statistique de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif de l'Office fédéral de la statistique (OFS) continuent d'être à sa disposition – malgré le fait que la statistique de l'aide et des soins à domicile englobe désormais les prestations des organisations à but commercial et des infirmières et infirmiers indépendants.

Depuis deux ans, les chiffres concernant les organisations d'aide et de soins à domicile à but commercial et les infirmières et infirmiers indépendants sont également saisis dans la statistique de l'aide et de soins à domicile. L'ASSASD a convenu avec l'OFS qu'elle recevrait les données portant sur l'Aide et soins à domicile à but non lucratif de manière aussi détaillée que dans les anciennes statistiques de l'aide et des soins à domicile. De cette manière, il est garanti que les anciens indicateurs puissent continuer d'être observés et que les valeurs puissent être comparées entre elles sur la durée. L'extension de la statistique aux organisations à but commercial et aux infirmières et infirmiers indépendants a permis à l'ASSASD en 2012 de faire des calculs sur les parts de marché de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

Celles-ci restent élevées: en 2011, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif a pris en charge 87% des clients sur l'ensemble du territoire suisse et a fourni 83% de toutes les heures (soins, aide au ménage et accompagnement social ainsi que d'autres prestations).



COMMUNICATION

Renforcement de notre marque

Avec la mise en service d'un numéro de téléphone unique pour l'Aide et soins à domicile dans toute la Suisse et avec le projet de revue suisse spécialisée dans l'aide et les soins à domicile, l'année 2012 s'est déroulée sous le signe de l'unité de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif et du renforcement de la marque.

Le nouveau numéro de téléphone de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, le 0842 80 40 20, est en fonction depuis l'automne 2012. Celui ou celle qui introduit le code postal du lieu où l'intervention à domicile est souhaitée, sera automatiquement connecté avec l'organisation de base compétente. Le lancement de ce numéro a été accompagné par une large campagne nationale d'information aux médias et les organisations ont été priées d'envoyer au niveau local le communiqué aux médias mis à disposition.

Différents éléments du graphisme ont été conçus pour faire connaître ce nouveau numéro de téléphone: des autocollants et des affiches, des cartes postales, des bannières internet et des signatures pour les e-mails. Les organisations ont été soutenues dans leur manière de communiquer ce nouveau numéro par des recommandations et des propositions de texte. L'écho dans les médias a été réjouissant. De nombreux journaux et des radios locales ont transmis l'information. Sur internet, le nouveau numéro de l'Aide et soins à do-

micile est très présent. En bref: durant l'année, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif a beaucoup fait parler d'elle.

Une revue spécialisée suisse

Le projet de revue suisse d'aide et de soins à domicile a démarré en 2012. Le groupe de pilotage du projet a pris quelques premières décisions durant l'année,

concernant par exemple le positionnement, le public cible, la structure de base, les variantes linguistiques et la stratégie pour les cross-médias. En novembre, la direction du projet a présenté les différentes étapes prévues ainsi que de premières propositions de financement à la Conférence nationale des associations cantonales.

Autres activités

- **Journée nationale Aide et soins à domicile:**

1^{er} septembre 2012; travail auprès des médias; documentation-modèle, production d'affiches

- **Revue spécialisée «Schau- platz Spitex»:**

participation en tant que membre au sein de l'organisme responsable; collaboration au comité; traduction en français d'articles sélectionnés

- **Informations aux médias:**

informations aux médias; réponses aux questions des journalistes, communiqués de presse

- **Site internet:**

actualisation et adaptation, mise en ligne d'informations, mise à jour des documents internes

- **Communication interne:**

six parutions de l'INFO et de la newsletter destinée aux associations cantonales; six éditions de la e-newsletter pour les organisations de base

- **Série de photos:**

réalisation d'une nouvelle série de photos en collaboration avec l'agence de photos Keystone; les photos sont mises à disposition des organisations d'aide et de soins à domicile à un prix avantageux

MARKETING

Sponsoring: des revenus importants et des conditions intéressantes

Les revenus du sponsoring sont restés au même niveau que l'année précédente. L'association a réussi à négocier avec plusieurs entreprises des conditions intéressantes pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

En 2012, l'ASSASD a atteint son objectif de maintenir les revenus provenant des partenariats de sponsoring au niveau de l'année précédente. Les recettes se sont élevées au total à 256'000 francs (2011: 266'500 francs). Cette année aussi, la collaboration avec les milieux économiques a donc contribué de manière importante au financement propre de l'association.

L'entreprise CODAN est devenue un nouveau partenaire de sponsoring de l'ASSASD. Elle est spécialisée dans la fabrication et la distribution de matériel de perfusion et de transfusion à usage unique. Elle est également active dans les pompes à perfusion et dans la préparation de médicaments. CODAN offre à toutes les organisations d'aide et de soins à domicile un rabais de 10 pourcents sur l'ensemble de son assortiment. L'ASSASD a conclu en été une convention avec l'entreprise Dir-Action SA qui garantit à toutes les organisations d'aide et de soins à domicile des licences avantageuses pour des produits Microsoft. Tous les autres partenariats demeurent.

Pour les sponsors, il s'agit de:

- AXA (assurances, prévoyance professionnelle)
- Garaventa Liftech SA (Rigert SA, monte-escaliers et élévateurs)
- Salzmänn Medico (bas de compression, articles en cas d'incontinence, bandes élastiques, protections des hanches)
- Smith & Nephew SA (matériel de soins de plaie)
- IBA (envoi de matériel de bureau)
- Traitafina SA (service de repas à domicile)
- Swisscom (conditions pour téléphone portable et participation aux coûts du numéro de téléphone unique)
- Webways SA (site de l'Aide et soins à domicile/portail des offres d'emploi)
- Adecco (service de placement de personnel).

Les fournisseurs de véhicules sont regroupés sous la rubrique Preferred Partner. Il s'agit de GM (Opel, Chevrolet), Fiat, Subaru, Citroën, Smart et Renault. La plupart de ces entreprises offrent des conditions spéciales intéressantes pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

Des informations détaillées se trouvent sur: www.aide-soins-domicile.ch > Domaines des membres > Achat de matériel



iba

c'est sympa

Votre partenaire dans le secteur du bureau pour les clients commerciaux

**Tout d'un même fournisseur – du matériel de bureau à la
planification d'ensemble du mobilier de bureau, en passant
par les imprimés de l'entreprise.**

Matériel de bureau :

Plus de 7'000 articles
d'usage quotidien pour
le bureau, disponibles en
stock à des conditions
spéciales pour vous.



Imprimés :

Acquisition, contrôle
qualité, entreposage
et manutention de
vos imprimés.



Mobilier de bureau :

Conseil, planification,
visualisation et
montage.



**Téléphone gratuit
0800 82 82 82**

www.iba.ch



NOUS VOUS AIDONS A AIDER

Grâce à nos produits
pour :

- La perfusion
- Les chimiothérapies



Vous trouverez ces produits sur
notre site :

CODAN Medical AG; Oberneuhofstrasse 10; 6340 Baar
Tel.: 041 747 00 77 Mail: codan@codan.ch

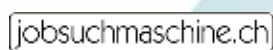


Spitex-Stellenmarkt

Hier finden Sie qualifizierte MitarbeiterInnen

www.spitexjobs.ch

Unsere Partner:



Betreiber: webways ag | St. Johannis-Vorstadt 82 | 4056 Basel | 061 695 99 99 | www.webways.ch | info@webways.ch

Spitex-Website für Ihre Spitex

Ihre Vorteile:

- ✓ Offizielle Spitex-Gestaltung
- ✓ Modular und jederzeit ausbaubar
- ✓ Ohne Vorkenntnisse bedienbar
- ✓ Support und Weiterentwicklung
- ✓ Spitex-Sonderkonditionen: bereits ab CHF 1666

Musterwebsite anschauen:

www.spitex-website.ch



Beratung: webways ag | St. Johannis-Vorstadt 82 | 4056 Basel | 061 695 99 99 | www.webways.ch | info@webways.ch

Une prévoyance sur mesure pour les organisations d'aide et de soins à domicile

La solution de prévoyance AXA destinée aux organisations d'aide et de soins à domicile vous offre, ainsi qu'à vos collaborateurs, une protection de prévoyance adéquate. Elle permet d'éviter les risques de surassurance et de sous-assurance et d'optimiser sensiblement les coûts globaux.

Quelles sont les lacunes à combler?

Une solution de prévoyance standard n'est généralement pas adaptée aux spécificités des organisations d'aide et de soins à domicile:

- Employés à temps partiel mal assurés ou en marge du système de prévoyance
- Surcoût lié à la complexité des déclarations de salaire résultant de taux d'occupation fluctuants
- Prestations d'invalidité et de décès insuffisantes pour les personnes en réinsertion professionnelle et les collaborateurs âgés de plus de 50 ans

La solution de prévoyance exclusivement conçue par AXA dans le cadre du partenariat avec l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile pallie ces insuffisances et améliore considérablement la situation de vos collaborateurs en matière de prévoyance. Jetez un coup d'œil à ses atouts pour en avoir le cœur net.

Les avantages

- Prestations correctes, y compris pour les salaires les plus bas
- Solutions de prévoyance intéressantes pour les salaires plus élevés
- Conseil axé sur les besoins des organisations d'aide et de soins à domicile
- Administration simplifiée
- Réduction des frais de gestion
- Sécurité absolue grâce à la protection du capital et aux garanties fournies par AXA



AIDE ET SOINS A DOMICILE



réinventons / la prévoyance

«La solution de prévoyance actuelle de nombreuses organisations d'aide et de soins à domicile révèle un net potentiel d'optimisation.»

N'hésitez pas à demander un entretien-conseil!
AXA.ch/spitex



La cuisine gourmet mobile

«Menu Mobile»... c'est avant tout des menus de restauration de très haute qualité - des plats cuisinés, emballés par portions et réfrigérés pour les services de repas à domicile, les maisons de retraite, les restaurants universitaires, les cafétérias et bistrot de sociétés et les services de restauration pour les diverses équipes d'une entreprise.

«Menu Mobile» fournit un grand choix de menus complets, ainsi qu'en version régime et diététique. Avec la même fraîcheur et la même finesse. «Menu Mobile» peut être régénéré sur place de façon simple, en ménageant les saveurs. Le vrai plaisir du gourmet en un instant!

- Repas complets, fraîchement nitonnés à partir d'ingrédients contrôlés de très haute qualité.
- Réfrigérés à +2°C par choc thermique (pas de congélation) en ménageant subtilement les saveurs, les principes nutritifs et les ingrédients.
- L'emballage à trois compartiments, qui assure une présentation optimale, a remporté de nombreux oscars.
- Les mets sont réchauffés de façon simple et sûre.



Traitafina AG | CH-5600 Lenzburg 1 | Tel. 062 885 21 21 | Fax 062 885 21 31 | info@traitafina.ch | www.traitafina.ch

- La prochaine génération de pansements hydrocellulaires au silicone.
- Développé pour améliorer le bien-être des patients souffrant de plaies.
- Des caractéristiques exceptionnelles pour un confort accru du patient.



Wound Management
 Smith & Nephew AG T: +41 (0)32 624 56 60
 Glutz Blotzheim-Strasse 1 F: +41 (0)32 624 56 81
 4502 Solothurn swiss.cservice@smith-nephew.com



Aidez votre patient souffrant d'une plaie à retourner à la vie active avec ALLEVYN° LIFE.

ALLEVYN LIFE peut être appliqué sur nombre de plaies moyennement à fortement exsudatives.

En particulier les plaies à mauvaise cicatrisation et les plaies chroniques (p. ex. ulcus cruris, escarres, pied diabétique) ainsi que les brûlures.

ALLEVYN LIFE peut être laissé jusqu'à 7 jours sur la plaie (jusqu'à 5 jours dans la zone du sacrum).



Commandé aujourd'hui - livré demain!

Rigert ne connaît pas d'obstacles

L'association suisse des services d'aide et de soins à domicile donne la possibilité aux personnes âgées ou à mobilité réduite de vivre de manière aussi indépendante et autonome que possible, malgré leurs problèmes de santé.

Avec ses sièges et des plateformes sur escalier pour personnes âgées ou à mobilité réduite, Rigert SA contribue à un maintien à domicile prolongé en assurant une mobilité accrue.

Les sièges sur escalier viennent à bout des marches et emmènent les utilisateurs très facilement d'un étage à l'autre. Les virages et les courbes ne constituent pas non plus un obstacle. Des sièges sur escalier peuvent être installés sans grandes transformations dans votre appartement ou votre maison. Les sièges sur escaliers actuels ont un design agréable et s'utilisent de manière simple et sûre.

Nos monte-escaliers répondent à un réel besoin en permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles.

Vente et service clientèle dans votre région

Rigert SA · Monte-escaliers
 Eichlihalde 1 · 6405 Immensee
 Tél 041 854 20 10 · Fax 041 854 20 11
 info@rigert.ch · www.rigert.ch

Suisse Romande: 021 793 18 56

Informez-vous sur: www.rigert.ch



FINANCES

La solide assise financière se confirme

L'ASSASD a bouclé l'année en faisant un bénéfice réjouissant. En 2012, trois grands projets ont été financés par l'enveloppe budgétaire «Projets» de la Confédération pour la période 2011–2014 couverte par le contrat de prestations.

Compte de pertes et profits

Les revenus s'élèvent à 2'055'100 francs (budget: 1'865'500 francs) et les dépenses à 1'933'980 francs (budget: 1'881'500 francs). Les dépenses dépassent le budget de quelque 50'000 francs. Les excédents de revenus non budgétés se montent à presque 190'000 francs. Après déduction de frais d'exploitation extraordinaires, l'ASSASD boucle ses comptes avec un gain de plus de 66'000 francs, attribué au capital propre.

Le montant de l'enveloppe «Projets» prise en charge par la Confédération (voir ci-dessous) s'élève à plus de 120'000 francs pour 2012. De plus, l'OFSP et la CDS ont versé une contribution unique de 47'000 francs au total pour la création d'un pool de données (HomeDataCare). Ces contributions n'ont pas pu être prises en compte lors de l'élaboration du budget 2012 (au début 2011) parce que ni les négociations avec l'OFAS sur la nouvelle période 2011–2014 couverte par le contrat de prestations, ni les conventions avec l'OFSP et la CDS sur la collaboration relative à la création du pool de données n'étaient terminées. Les taxes d'adhésion

des fournisseurs de soins à domicile à la convention administrative, qui ne sont ni membres de l'ASSASD ni membres de l'ASPS, contribuent à nouveau en 2012 à de bonnes recettes s'élevant à 36'000 francs; ces fournisseurs de prestations versent une contribution unique de 2'500 francs. Il convient toutefois de remarquer que ces revenus mis à part, la convention administrative implique aussi de son côté une administration coûteuse.

Bilan

Le gain de 66'000 francs est attribué au capital propre. Celui-ci s'élève à 621'860 francs au 1^{er} janvier 2013, ce qui assure de solides bases financières à l'ASSASD.

Projets

En 2012, l'ASSASD a travaillé à trois grands projets dans le cadre de la contribution financière «Projets» prise en charge par la Confédération pour la période 2011–2014 couverte par le contrat de prestations. Il s'agit de: la transformation de la revue «Schauplatz Spitex» en une revue suisse éditée par l'ASSASD, la création d'un pool de données (HomeDataCare) et une étude sur l'attrait de

la place de travail (voir graphiques à la page 27). Cette étude, qui se terminera vraisemblablement en 2014, montrera comment concevoir la place de travail dans l'aide et les soins à domicile afin de pouvoir continuer de recruter suffisamment de personnel (voir page 3/11).

Révision

La fiduciaire Lehmann SA a examiné les comptes annuels 2012 de l'ASSASD (bilan et comptes de pertes et profits) et n'a exprimé aucune réserve. La révision s'est faite selon le standard suisse du contrôle restreint.

BILAN AU 31.12.2012

Actifs	2011 CHF	2012 CHF	Part en %
Actifs circulants	1'019'177.99	1'070'225.20	94.6
100 Liquidités	938'402.40	860'853.43	
110 Créances	37'084.39	33'400.47	
121 Stock de littérature spécialisée	1.00	1.00	
130 Actifs transitoires	18'574.60	46'430.80	
130 Projets inachevés OFAS	25'115.60	129'539.50	
Actifs immobilisés	41'300.00	60'900.00	5.4
150 Mobilier et installations	34'300.00	28'800.00	
150 Machines de bureau	2'200.00	1'100.00	
150 TED-Hardware/Internet	4'800.00	31'000.00	
Total Actifs	1'060'477.99	1'131'125.20	100.00

Passifs	2011 CHF	2012 CHF	Part en %
Capital étranger	309'813.25	314'265.50	27.8
200 Créanciers	113'646.45	175'461.25	
230 Passifs transitoires	136'166.80	98'804.25	
Provisions			
233 Provision c.p.	60'000.00	0.00	
233 Provision ressort communication	0.00	40'000.00	
Capital propre	750'664.74	816'859.70	72.2
285 Réserves de fonds pour projets et journées	195'000.00	195'000.00	
280 Capital propre	451'738.63	555'664.74	
Gain	103'926.11	66'194.96	
Total passifs	1'060'477.99	1'131'125.20	100.00

Informations

Valeur d'assurance du stock	20'000.00
Valeur d'assurance des actifs immobilisés	150'000.00

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2012

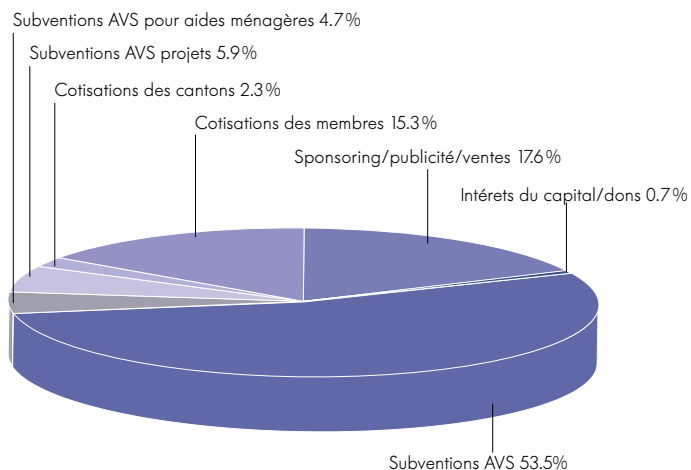
Charges	Comptes 2011	Comptes 2012	Budget 2012	Budget 2013
Charges du personnel	1'487'358.70	1'581'132.50	1'510'300.00	1'712'160.00
330 Salaires	827'265.05	856'920.95	804'600.00	840'000.00
370 Prestations sociales	148'226.15	161'532.50	141'600.00	156'000.00
380 Conseil spécialisé	482'815.15	507'864.70	526'100.00	677'760.00
390 Autres frais du personnel	29'052.35	54'814.35	38'000.00	38'400.00
Charges immobilières	112'402.00	124'740.50	113'840.00	123'800.00
530 Entretien et réparations	9'404.15	7'247.15	2'500.00	10'500.00
541 Amortissements	18'600.00	41'415.55	32'900.00	29'400.00
544 Loyer/charges annexes	84'397.85	76'077.80	78'440.00	83'900.00
Charges d'exploitation/frais	100'175.86	95'176.85	115'360.00	124'550.00
570 Bureau et administration	30'232.20	23'779.80	33'260.00	30'700.00
574 Frais	56'976.76	56'858.90	67'100.00	81'850.00
575 Informatique	12'966.90	14'538.15	15'000.00	12'000.00
Autres charges d'exploitation	122'572.50	132'936.35	142'000.00	170'960.00
577 Publicité et relations publiques	119'914.75	130'827.85	140'000.00	168'260.00
580 Autres charges	2'657.75	2'108.50	2'000.00	2'700.00
Total charges d'exploitation	1'822'509.06	1'933'986.20	1'881'500.00	2'131'470.00

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2012

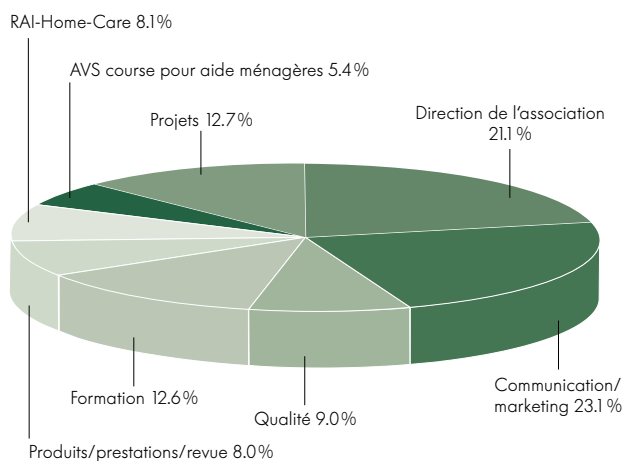
Produits	Comptes 2011	Comptes 2012	Budget 2012	Budget 2013
Produits	417'127.41	330'888.14	325'500.00	346'800.00
620 Produits de prestations	389'984.68	287'245.35	293'500.00	325'000.00
652 Produits de vente de matériel	45'605.05	46'163.51	31'500.00	17'800.00
653 TVA	-22'618.15	-6'886.65	0.00	0.00
660 Intérêts du capital	4'155.83	4'365.93	500.00	4'000.00
Subventions/cotisations	1'631'090.00	1'724'211.90	1'540'000.00	1'788'010.00
697 Subvention AVS	1'100'000.00	1'100'000.00	1'100'000.00	1'100'000.00
697 Subvention AVS projets	63'861.60	121'423.90	0.00	192'500.00
697 Subvention AVS cours pour aides ménagères	76'500.00	96'290.00	140'000.00	120'000.00
698 Cotisations canton	0.00	47'000.00	0.00	0.00
698 Cotisations des membres	310'028.35	312'473.90	300'000.00	353'510.00
698 Cotisations contrat administrative à longterme	80'351.50	36'000.00	0.00	15'000.00
698 Contract soins amb. aigus et de transition	0.00	0.00	0.00	7'000.00
699 Dons	348.55	11'024.10	0.00	0.00
Total produits	2'048'217.41	2'055'100.04	1'865'500.00	2'134'810.00
Résultat extraordinaire	-61'782.24	-74'918.88	0.00	0.00
800 Produits extraordinaires	4'967.01	2'349.95	0.00	0.00
801 Charges extraordinaires	-66'726.87	-77'264.40	0.00	0.00
802 Perte de change non réalisé compte EUR	-22.38	-4.43	0.00	0.00
Récapitulatif				
Produits d'entreprise	2'048'217.41	2'055'100.04	1'865'500.00	2'134'810.00
Charges d'entreprise	1'822'509.06	1'933'986.20	1'881'500.00	2'131'470.00
Total résultat de l'entreprise	225'708.35	121'113.84	-16'000.00	3'340.00
Résultat extraordinaire	-61'782.24	-74'918.88	0.00	0.00
Résultat secrétariat central	163'926.11	46'194.96	-16'000.00	3'340.00
Provision c.p.	-60'000.00	0.00	0.00	0.00
Dissolution provision	0.00	60'000.00	0.00	0.00
Provision ressort communication	0.00	-40'000.00	0.00	0.00
Gain/-Deficit	103'926.11	66'194.96	-16'000.00	3'340.00

Comptes de l'association 2012

Provenance des fonds	CHF
Sponsoring/publicité/ventes	362'522
Intérêts du capital/dons	15'390
Subventions AVS	1'100'000
Subventions AVS pour aides ménagères	96'290
Subventions AVS projets	121'424
Cotisations des cantons	47'000
Cotisations des membres	312'474
Total	2'055'100

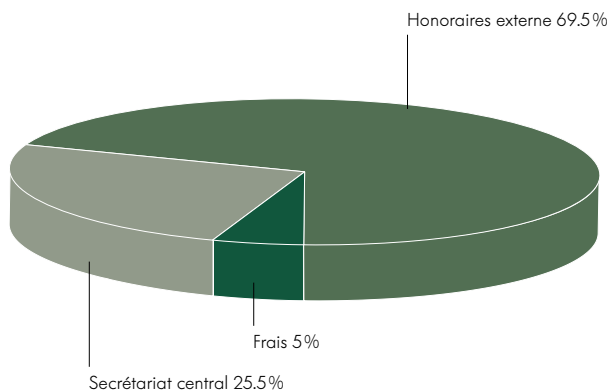


Affectation des fonds	CHF
Direction de l'association	407'347
Communication/marketing	446'343
Qualité	175'219
Formation	243'648
Produits/prestations/revue	155'395
RAI-Home-Care	155'765
AVS course pour aide ménagères	105'488
Projets	244'781
Total	1'933'986



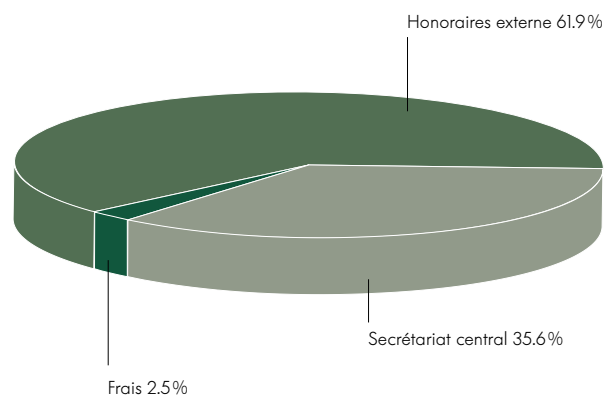
Revue suisse éditée par l'ASSASD

Affectation des fonds	CHF
Honoraire externe	63'435
Secrétariat central	23'278
Frais	4'610
Total	91'323



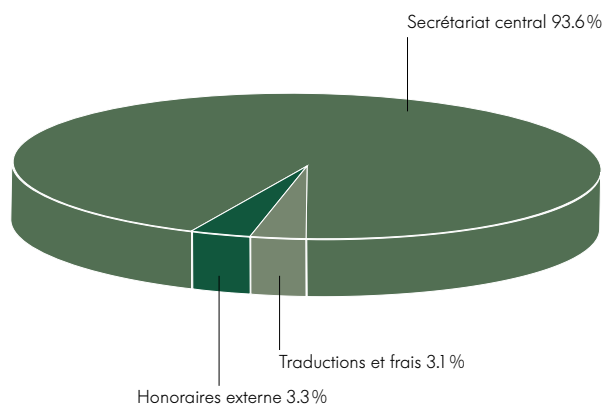
Place de travail attrayante

Affectation des fonds	CHF
Honoraire externe	48'007
Secrétariat central	27'657
Frais	1'915
Total	77'579



Pool de données 2012

Affectation des fonds	CHF
Honoraire externe	1'845
Secrétariat central	52'678
Traductions et frais	1'721
Total	56'245



CONTR-EL

Batteries / Piles / Alimentation Électrique
Electronic Manufacturing Service



Votre partenaire compétent pour
les batteries, piles et l'alimentations
électriques, tels que:

- Piles alcalines Panasonic et piles bouton
- Les batteries AGM Panasonic
- Les batteries personnalisées
- Et bien plus encore

www.conترل.com

Dans notre boutique en ligne vous trouverez notre
gamme ou nous vous conseillerons personnellement:
041 781 17 17

[facebook](#)

Control AG, Bösch 35, 6331 Hünenberg, Switzerland
T 041 781 17 17, F 041 781 11 94, www.conترل.com

MedLink™ – das Tool für Patienteninformationen vor Ort und jederzeit

Informieren Sie sich
jetzt gratis unter:
Telefon 0800 633 546
oder spitex@med-link.org

Spitex-Fachkräfte sind mobil.
Genauso mobil sollen die Patienten-
informationen den Pflegenden
auf portablen Geräten verfügbar
sein. Täglich nutzen über 5000
Spitex-Mitarbeitende in der Schweiz
das betriebssystemunabhängige
MedLink™-Tool für professionelles
Datenmanagement – papierlos
und einfach zu handhaben!

Medical Link
SERVICES



weita

MEDICAL

Sécurité & Hygiène

- ▶ Produits d'incontinence
- ▶ Produits d'hygiène et de désinfection
- ▶ Produits de soins
- ▶ Pansements
- ▶ Produits pour l'intendance

Commandez dès maintenant
plus facilement sur notre **webshop!**
www.weitamedical.ch

www.root.ch

service ag
your data company

Weinfelderstr. 32 - 8575 Bürglen - 071 634 80 40

Perigon Homecare Adress- und Debitorenverwaltung

RAI-HC Schweiz Bedarfsabklärung + Pflegeplanung

Caragon™ Pflegediagnostik, NANDA

Perigon Dispo Dienst- und Einsatzplanung

Perigon Mobile Mobiler Einsatzplan mit

Leistungserfassung und Verlaufsbericht

KORE Kostenrechnung

root - ASP Lösung Rechenzentrum

Hardwarelösungen von A-Z



Ihr Partner für Spitex-Gesamtlösungen

Quand on se sent bien dans ses vêtements, le travail devient tout de suite plus attrayant!



Un habillement professionnel rien que pour vous, personnalisé selon vos désirs ou provenant directement de notre large assortiment en stock fabriqué en Suisse et en Europe.

Individuel – original – Hälg!
Votre spécialiste de l'habillement professionnel!



Schürmattweg 2, 4600 Olten
Tel. 062 207 06 50, Fax 062 212 00 33
info@haelg-textil.ch, www.haelg-textil.ch

Offre spéciale pour les organisations d'aide et de soins à domicile

Offre exclusive Business car sharing pour les organisations d'aide et de soins à domicile*



CHF 50.- de crédit de circulation pour chaque nouvel abonnement Mobility.

Plus d'info
www.spitex.ch
> Marché du domaine
> Véhicules

* Valable jusqu'au 31.12.2013

Mobility propose 2'600 véhicules répartis sur 1'340 emplacements dans toute la Suisse. 24 heures sur 24 et en libre service.

www.mobility.ch
Centrale de services 24h/24 0848 824 812

Modulare Lehrgänge für die Spitex

Pflege&Betreuung

- Langzeitpflege und -betreuung (FaGe/FaBe)
- Pflege mit verschiedenen Schwerpunkten
- Haushelferinnen in der Spitex

Alter(n)&Generationen

- Altersarbeit kompakt/Aufbau
- Gerontopsychiatrie
- Validation nach Feil
- Dementia Care Mapping

Persönliche Beratung: Tel. +41 (0)62 837 58 39

Führung&Management

- Führung kompakt
- Team-, Bereichs-, Institutionsleitung
- Vorbereitungskurse eidg. Berufsprüfung, eidg. höhere Fachprüfung

www.careum-weiterbildung.ch

–
Mühlemattstrasse 42
CH-5001 Aarau
Tel. +41 (0)62 837 58 58
info@careum-weiterbildung.ch

 **careum** Weiterbildung

Les petites choses de la vie...



...peuvent signifier beaucoup

125 ml =
312 kcal



* Cappuccino et pruneau-mangue



Le supplément nutritif oral compact OPTIMAL

- 2.5 kcal/ml
- 12 g de protéines par portion
- Avec Prebio1*, un mélange de fibre unique (FOS, inuline)



Resource® 2.5 Compact** :
La seule mini-bouteille avec une
densité calorique de 2.5 kcal/ml !

**Les suppléments nutritifs oraux Resource® sont pris en charge par l'assurance maladie pour des indications médicales selon les directives de la SSNC.

RESOURCE® 2.5 COMPACT

Nestlé Suisse S.A., HealthCare Nutrition
Entre-Deux-Villes, 1800 Vevey
Infoline : 0848 000 303
info@medical-nutrition.ch
www.medical-nutrition.ch

 NestléHealthScience
NOURISHING PERSONAL HEALTH

Alarme Croix-Rouge

Le choix de la qualité de vie



Une simple pression sur un bouton, et vous êtes en liaison directe avec la centrale d'alarme Croix-Rouge: au besoin, celle-ci organise 24h/24 des secours immédiats, où que vous soyez. Un service personnel et compétent.

Les avantages de l'Alarme Croix-Rouge

- l'atout majeur: une centrale d'alarme disponible 24h/24
- possibilité de rester dans son environnement familial, indépendance préservée
- moins d'inquiétudes pour la famille et les proches
- modernité et fiabilité des appareils, qui répondent à tous les besoins (montre Limmex également)
- installation et entretien par la CRS
- sensibilité et ouverture des collaborateurs

Choisissez l'Alarme Croix-Rouge qui vous convient. Prenez contact avec nous, nous vous conseillons volontiers. Tél. 031 387 74 90 · www.alarme-croixrouge.ch

sponsorisé par:



Croix-Rouge suisse



Über 30 Jahre Erfahrung
im Gesundheitsmarkt

Besuchen Sie den
Omnipraxis Online-Shop
www.shop.omnipraxis.ch
mit über 50'000 Artikel



Bestellen Sie jetzt
den neuen SpiteX- und
Pflegeshop Katalog:

Omnipraxis AG
Seetalstrasse 5
5630 Muri
Tel. 056 675 56 57
Fax 056 675 56 99
www.omnipraxis.ch
info@omnipraxis.ch

You make
the difference

OMNIPRAX
MEDIZINTECHNIK
PRAXISBEDARF
MEDIKAMENTE



E+S ASW

ABACUS **vi**
version internet

Führen mit Zahlen – Erfüllen von Anforderungen

AbaProject – Software für Heime und Werkstätten

- > Flexible Leistungsartendefinition und gestaltbarer Bewohnerstamm
- > Pflgetarife mit Ansätzen gemäss Einstufung BESA, RAI
- > Rapportierung von Pflegeleistungen, Spesen, Absenzen
- > Barcode-Scanning für Pflegeleistungen, Material- und Medikamentenbezüge
- > Fakturierung, Materialwirtschaft, Einkauf
- > Mehrstufige Gruppierung der Kostenarten, Kostenstellen und Kostenträger
- > Übersichtliche Auswertung
- > Automatisierte Kostenverteilung indirekter Kosten
- > Schnittstelle zu Pflegedokumentation

www.abacus.ch

 **ABACUS**
business software

auforum

Beste Produkte für Pflege und Komfort.

1001 MÖGLICHKEIT
UM SCHON IN DER
NACHT GUT IN DEN
TAG ZU STARTEN.



Münchenstein · Zug
Tel 061 411 24 24
Tel 041 712 14 14
www.auforum.ch

auforum

Beste Produkte für Pflege und Komfort.

1001 MÖGLICHKEIT
UM LEICHTER WIEDER
AUF DIE BEINE ZU
KOMMEN.



Münchenstein · Zug
Tel 061 411 24 24
Tel 041 712 14 14
www.auforum.ch

auforum

Beste Produkte für Pflege und Komfort.

1001 MÖGLICHKEIT
UM DEN TÄGLICHEN
MARATHON ZU
BEWÄLTIGEN.



Münchenstein · Zug
Tel 061 411 24 24
Tel 041 712 14 14
www.auforum.ch

auforum

Beste Produkte für Pflege und Komfort.

1001 MÖGLICHKEIT
UM DER SCHWERKRAFT
EIN SCHNIPPCHEN ZU
SCHLAGEN.



Münchenstein · Zug
Tel 061 411 24 24
Tel 041 712 14 14
www.auforum.ch

bardusch
Textil-Leasing

Bekleidung im Gesundheitswesen:

Individuelle Lösungen, die passen

Für Ihre Fachleute im Gesundheitswesen erstellen wir Bekleidungskonzepte mit erstklassigem Design, hohem Tragkomfort und Funktionalität. Unsere umfassenden Serviceleistungen – Leasing, Laundry, Logistic – garantieren Ihnen die Einhaltung der Anforderungen an Sauberkeit und Hygiene.

www.bardusch.ch

zeba
Blanchiererei
Centrale BCS
Zentrallaborservice ZWS
Seit 1960

WMS und Zentralabrechnung ZWS sind Dienstleistungen der Bardusch-Gruppe

Vous voulez créer un impact ? Nous vous aidons à atteindre votre objectif !



Nous vous soutenons dans la résolution de toutes vos questions relatives à la gestion | www.bvmberatung.net

B·VM
de bon conseil

Aide et soins à domicile

Hôpitaux

Laboratoires

Assureurs

Cantons

Thérapeutes

Médecins

Nous les reions tous.

Voulez-vous aussi découvrir les avantages du décompte électronique des prestations? Nous vous les présentons sur www.medidata.ch ou à l'occasion d'un entretien personnel. Contactez-nous facilement et sans engagement sur www.medidata.ch/callback.



Pour en savoir plus: www.medidata.ch

MediData

Pour une évolution saine.



CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES ORGANISATIONS

Notices des partenariats de l'ASSASD voir www.aide-soins-domicile.ch > membres > achat de matériel.
Login disponible auprès de votre association cantonale.



RABAIS DE FLOTTE sur différentes voitures	Rabais pour les organisation d'aide et de soins à domicile pour Opel, Subaru, Citroën, Smart/Mercedes, Renault, Fiat/Lancia/Alfa Romeo. Conditions voir notices sur www.aide-soins-domicile.ch
AXA WINTERTHUR Prévoyance professionnelle	Une solution de prévoyance professionnelle (LPP) taillée sur mesure pour les temps partiels dans l'aide et les soins à domicile. Tél. 052 261 55 96, M. Stephan Huwiler, www.axa.ch/spitex
CODAN Matériel médical à usage unique	Tubulures, seringues, aiguilles, pompes à perfusion, respiration (livraison directe). 10% de réduction sur tout l'assortiment. Informations/commandes: tél. 041 747 00 77, www.codanshop.ch
RIGERT Mont-escaliers	Rabais spécial pour les clients et clientes d'aide et de soins à domicile. Tél. 041 854 20 10, info@rigert.ch , www.rigert.ch
IBA Matériel de bureau	Pas de frais d'expédition, pas de supplément pour petites quantités. Livraison directe le jour même pour les commandes parvenues jusqu'à 17h. Tél. 0800 82 82 82, www.iba.ch
SALZMANN MEDICO Produits pour les soins, moyens auxiliaires	Rabais sur tout l'assortiment. Tél. 071 282 12 12, medico.sg@salzmann-group.ch , www.medico-shop.ch
SMITH&NEPHEW Soins de plaies	Rabais sur différents articles pour les soins de plaies chroniques. Remplir le formulaire de commande sur www.spitex.ch et envoyer par fax au 062 624 56 81 ou par e-mail à swiss.cservices@smith-nephew.com
TRAITAFINA Service de repas à domicile	Offre élargie pour les organisations d'aide et de soins à domicile. M. Placi Caluori, Tél. 062 885 22 87, placi.caluori@traitafina.ch , www.traitafina.ch
WEBWAYS SA Solutions web	Site officiel pour l'aide et soins à domicile www.spitex-website.ch , portail de l'emploi www.soins-a-dom-emplois.ch , Tél. 061 695 99 99, M. Felix Glanzmann, info@webways.ch
ADECCO Medical & Science Personnel temporaire et fixe	Conditions spéciales pour le recrutement de personnel dans le domaine de la santé. Tél. 044 254 24 37, Mme. Corinne Scheiber, corinne.scheiber@adecco.ch , www.adecco.ch



Schauplatz Spitex:
Alles zum Thema Spitex.

Die Fachzeitschrift für alle in der Spitex.

Abonnieren Sie jetzt zum Einstiegspreis!
www.schauplatz-spitex.ch/abonnieren

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Comité central

Walter Suter	Président, représentation d'intérêts	Hünenberg
Ruth Buser	Vice-présidente, qualité/RAI-HC	Binningen
Peter Mosimann	Vice-président, conventions avec les assureurs	Genève
Beat Bucheli		Wünnewil
Helen Jäger	Formation	St. Gall
Rudolf Leder	Communication	Baden
Dr. Alain Pécoud		Pully
Peter Steiner	Finances/recherche de fonds	Gerolfingen
Franz Stocker		Zurich
Dr. Bruno Suter		Freienbach
Marco Treichler		Lugano

Secrétariat central

Dr. Beatrice Mazenauer	Secrétaire centrale	100%
Silvia Marti Lavanchy	Politique/stratégie	60%
Regula Streckeisen	Responsable formation	80%
Maja Mylaeus-Renggli	Responsable qualité	80%
Dominik Hadorn	Qualité/eHealth	80%
Andreas Keller (jusqu'au 30.4.2012)	Responsable communication/marketing	80%
Isabel Küffer (à partir du 1.6.2012)		
Yvonne Suter (jusqu'au 31.8.2012)	Communication/marketing	80%
Lisa Pesenti (à partir du 1.9.2012)		60%
Marie-Anne Trinkner-Meier	Responsable administration/ organisation de congrès	60%
Aziz Moudi	Administration	90%
Séverine Gay	Représentation de la direction administration/ organisation de congrès	60%

Mandats externes

Pro Office	Comptabilité	Bienne
Françoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Commissions et groupes de travail

Etat 31.12.2012

CC = Comité central

SC = Secrétariat central

Commission de la formation

Helen Jäger (présidence, CC), Anne Defago (GE), Elsbeth Liechti (ZH), Eveline Holdener-Mascheroni (AG), Regula Streckeisen (SC), Frank Moos (VS)

Commission de la qualité

Ruth Buser (présidence, CC), Gabriele Balestra (TI), Annemarie Fischer (ZH), Hanspeter Inauen (LU), Monika Müller-Hutter (SG), Maja Mylaeus (SC)

Commission spécialisée Soins pédiatriques à domicile

Elsbeth Wandeler (présidence/BE), Jolanda Barras (VDI), Thomas Engeli (TG), Eva Gerber (ZH), Ruth Hostettler (BE), Brigitte Lustenberger (LU), Beatrice Mazenauer (SC), Josiane Seiler (VS), Lucia Vogt-Schmid (SO)

Groupe de travail communication

Rudolf Leder (présidence, CC), Christine Egli (AG), Thomas Jeitziner (ZH), Dominik Weber (SG), Erika Wüthrich (BE), Isabel Küffer (SC), Lisa Pesenti (SC), siège romand vacant

Groupe de pilotage projet de revue suisse spécialisée dans l'aide et les soins à domicile

Rudolf Leder (CC), bachmann medien sa (direction conceptuelle du projet, externe), Isabel Küffer (SC, direction organisationnelle du projet, interne), Sylvie Chevalier (GE), Annemarie Fischer (ZH), Christa Lanzicher

(TG), Isabelle Pralong (VS), Irène Röttger (OW), Kathrin Spring (ZH), Doris Stump (AG)

Groupe de travail comptabilité analytique – Manuel Finances

Silvia Marti (présidence, SC), Gabriele Balestra (TI), Lukas Bäumle (BL), Flavio Carbone (VDI), Tino Morell (GRI), Werner Schnyder (SZI), Markus Schwager (ZH)

Groupe d'accompagnement du projet Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile

Silvia Marti (présidence, SC), Ruth Aeberhard (SZI), Pia Baur (AG), Marc Dupertuis (VDI), Christina Gueninchault (GE), Andrea Hornstein (SG), Doris Isenschmid (SH), Sibylle Kurt (BS), Tamara Renner (LU), Regula Streckeisen (SC), Esther Zimmermann (VS)

Délégation chargée des négociations pour la convention administrative avec Santésuisse

Peter Mosimann (coprésidence, CC), Beatrice Mazenauer (coprésidence, SC), Rahel Gmür (BE), Doris Ruckstuhl (ZG), Markus Schwager (ZH), Marco Treichler (ZV), Dominik Weber (SG), Silvia Marti (SC), Maja Mylaeus (SC)

Groupe de pilotage pool de données

Marco Treichler (présidence, CC), Laila Burla (Obsan), Domi-

nik Hadorn (SC), Stefan Leutwyler (CDS), Therese Grolimund (OFSP), Maja Mylaeus (SC)

Délégation eKarus

- Groupe de pilotage: Marco Treichler (CC)
- Groupe de travail FachDesign: Maja Mylaeus (SC)
- Groupe de travail TechDesign: Silvia Marti (SC), Christoph Gfeller (BE), Erich Pfäffli (ZH)

- Forum Echange de données: Beatrice Mazenauer (SC), Marco Treichler (CC)

Délégation à l'OdASanté

- Comité: Beatrice Mazenauer (SC)
- Assemblée des membres: Regula Streckeisen (SC)

Délégations dans des groupes de travail de l'OdASanté

- Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation AFP (attestation): Elsbeth Liechti (ZH)
- Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'ASSC (CFC): Elsbeth Liechti (ZH)
- Commission de développement du plan d'études cadre Soins infirmiers ES: Karin Zürcher (BE)

PORTRAIT

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD)

L'association faîtière de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif s'engage activement depuis dix-huit ans pour le développement de la branche. L'Aide et soins à domicile est devenue l'un des piliers du système sanitaire et social suisse.

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au niveau national auprès de l'opinion publique, du politique, des instances officielles et des organisations partenaires. Sur mandat de la Confédération, l'ASSASD assume aussi la coordination de problématiques spécifiques entre les 26 cantons; celle-ci est indemnisée financièrement sur la base d'un contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

L'ASSASD est l'association faîtière de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Ses membres sont les 26 associations cantonales d'aide et de soins à domicile. Plus de 600 organisations locales d'aide et de soins à domicile sont rattachées à ces associations cantonales et exploitent un réseau de services d'aide et de soins à domicile couvrant l'ensemble du territoire suisse. Les 32'000 collaborateurs et collaboratrices de l'aide et des soins à domicile (l'équivalent de 14'395 postes à plein temps) prennent en charge quelque 217'000 clients à domicile.

En tant qu'association de la branche, l'ASSASD entend promouvoir le développement professionnel des prestations d'aide et de soins à domicile. Elle fait paraître des publications spécialisées et met à disposition des documents d'information.

L'ASSASD a été créée en 1995 suite à la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC).





AIDE ET SOINS A DOMICILE

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Sulgenauweg 38

Case postale 1074

3000 Berne 23

Tél. 031 381 22 81

Fax 031 381 22 28

admin@spitex.ch

www.aide-soins-domicile.ch

Impressum

Éditeur: Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, Berne

Layout: EXACT! Agence de publicité, Berne

Traduction allemand-française: Françoise Taillens, Berne

Impression: Imprimerie Uebelhart, Rüttenen